

VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 27 ANS, VOUS AVEZ LA PASSION D'ÉCRIRE,  
VOUS RÊVEZ D'ÊTRE LUS ET PUBLIÉS... **ENVOYEZ VOS NOUVELLES !**

# 31<sup>e</sup> PRIX INTERNATIONAL DU JEUNE ÉCRIVAIN DE LANGUE FRANÇAISE

Sous le haut patronage du Secrétaire  
Général de la Francophonie, des Minis-  
tères français des Affaires Étrangères et  
de la Francophonie, de la Culture et de la  
Communication, de l'Éducation Nationale.



Prix International  
du Jeune Écrivain  
de langue française

## LE JURY

Alain Absire, Mohammed Aïssaoui, Myriam Antaki,  
Ingrid Astier, Christiane Baroche, Georges-Olivier  
Châteaureynaud, Mercedes Deambrosis, Ananda Devi,  
Dominique Fabre, Frédéric Ferney, Sylvie Germain,  
Vénus Khoury-Ghata, Michel Lambert, Carole Martinez,  
Bernard Quiriny, Samy Tchak, Minh Tran Huy.

## LES PRIX

Edition des textes primés - Invitation en France, à Paris  
(Salon du Livre et Comédie-Française), à Toulouse  
et Muret - Lots de livres - Ateliers d'écriture du PJE -  
Prix de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse -  
Trophée TV5MONDE-PJE - Trophée AEFE.

### DATES LIMITES :

Candidats français : **avant le 2 avril 2015**

Autres candidats : **avant le 2 mars 2015**



Consultez le site [www.pjef.net](http://www.pjef.net) et lisez la page Conseils aux jeunes écrivains avant d'adresser vos nouvelles.

**PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN** : 18 rue de Louge - BP 40055 - 31602 Muret Cedex - France

Renseignements : Depuis la France - 05 61 56 13 15 - [pje@pjef.net](mailto:pje@pjef.net) • Depuis l'étranger - 33 5 62 23 20 99 - [prix.pjef@orange.fr](mailto:prix.pjef@orange.fr)

[www.pjef.net](http://www.pjef.net)



Le 31<sup>e</sup> Prix du Jeune Écrivain de Langue Française est organisé avec le soutien de La Ligue de l'Enseignement, Buchet-Chastel, les Muses du Prix du Jeune Écrivain.

Avec le soutien de





**Le Prix International du Jeune Écrivain de Langue Française** est un prix annuel destiné à récompenser des œuvres d'imagination inédites, en prose (nouvelles, contes, récits), écrites en langue française par de jeunes auteurs âgés de 15 à 27 ans.

# RÈGLEMENT DU 31<sup>e</sup> PRIX

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats devront être nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1988 et le 31 décembre 1999.

Les anciens lauréats, à l'exception des premiers prix, peuvent être à nouveau candidats s'ils remplissent les conditions d'âge.

Chaque candidat peut adresser au maximum deux textes.

Les textes proposés n'auront antérieurement fait l'objet d'aucune publication assortie d'un contrat d'édition.

Ils n'auront pas été soumis au PJE, une année précédente, ni primés antérieurement, par un autre jury.

## PRESENTATION DES TEXTES

Chaque texte comportera 5 pages au minimum, 20 au maximum.

Il sera composé en Times New Roman, corps 12, interligne double (soit 1 500 caractères environ par page, espaces non compris). Les pages seront numérotées.

Un titre est indispensable.

Pour en respecter l'anonymat, le texte ne doit porter ni nom, ni signature.

## FRAIS D'INSCRIPTION

Candidats français (quel que soit leur lieu de résidence) : 15 euros, à joindre au dossier d'inscription sous forme d'un chèque libellé à l'ordre du Prix du Jeune Écrivain.

Autres candidats : inscription gratuite.

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Les textes, quel que soit leur mode de transmission, devront être accompagnés :

- de la photocopie d'une pièce d'identité faisant obligatoirement figurer lisiblement la mention de la date de naissance ;
- de renseignements sur l'auteur : statut (lycéen, étudiant, salarié, etc), numéro de téléphone (fixe et/ou portable), adresse postale et adresse électronique.

Dossiers en provenance de France **uniquement** :

Joindre trois enveloppes libellées à l'adresse du candidat aux formats suivants :

- une enveloppe à bulles au format 240 x 338 mm, affranchie à 5 euros
- deux enveloppes format 110 x 220 affranchies pour 20 g

## DATES LIMITES D'ENVOI

- **Candidats français : 2 avril 2015**

- **Autres candidats : 2 mars 2015**

## MODALITÉS D'EXPÉDITION

Envoi postal :

L'envoi postal est possible pour tous les candidats.

**Il est obligatoire et seul accepté pour les dossiers en provenance de France, de Belgique, de Suisse ou du Luxembourg.**

Chaque texte sera envoyé en triple exemplaire, imprimé seulement sur le recto, les feuilles étant numérotées et agrafées (ni trombone, ni reliure).

Le dossier sera adressé à

**Association Prix du Jeune Écrivain**

**BP 40 055**

**31602 Muret CEDEX**

Transmission électronique :

**La transmission électronique n'est autorisée que pour les dossiers en provenance des pays autres que la France, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg.**

En ce cas, la pièce d'identité devra être scannée.

Le dossier sera adressé à **prix.pjef@orange.fr**

Il ne devra en aucun cas être doublé par un envoi postal.

## AUTRES DISPOSITIONS

Les dossiers incomplets ou adressés par télécopie ne seront pas retenus. Les textes non conformes au règlement seront refusés.

Les tapuscrits ne seront pas retournés.

**Chaque participant garantit l'originalité du texte dont il est l'auteur.**

**Tout emprunt à des textes déjà publiés, y compris dans des journaux ou des magazines, ou diffusés sur Internet, devra être expressément signalé.**

**Les décisions du Jury sont sans appel.**

Un accusé de réception sera adressé au candidat avec un numéro d'enregistrement.

**Chaque candidat recevra une fiche de lecture par texte envoyé, ainsi qu'un exemplaire du recueil des textes primés l'une des années antérieures (Editions Buchet Chastel).**